



L'AUDIENCE

Bimensuel Panafricain d'Informations et d'Analyses

N° 0070 du 08 / 03 / 2021

250 F CFA

TOGO/RIPOSTE CONTRE COVID-19 **Le vaccin contre la pandémie enfin sur le territoire** P.3



06 MARS 2020 – 06 MARS 2021/UN AN CONSACRÉ À LA GESTION DE LA COVID-19 AU TOGO

Retour sur les grands axes

 P.4

VACCINATION CONTRE COVID-19 P.3

Les personnes concernées ou non

Si en décembre 2019 la Chine a signalé un nouveau Coronavirus (SARS-CoV2), la situation épidémiologique a rapidement évolué et le virus s'est propagé dans le monde entier, touchant les six régions de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Le Togo depuis le 06 mars 2020 a notifié son 1er cas et mène la lutte contre le coronavirus sur le territoire national à travers la promotion des mesures barrières. Cependant, on assiste à une augmentation des cas positifs et des décès liés à la maladie. Que faire pour venir à bout du mal ? Les autorités du pays et comme partout ailleurs s'interrogent. Dans cet élan, le Togo, tout comme les autres pays....

8 mars, honneur aux femmes

SECTEUR ENVIRONNEMENTAL
Des journalistes des pays de
la zone côtière formés sur la
gestion du littoral ouest-africain P.6

DÉVELOPPEMENT À LA BASE
**L'ANADEB et les communes
solidaires pour un meilleur
pilottage des actions** P.2

JCI TOGO P.2
**Les programmes du
mandat 2021 lancés**

DANS LA DYNAMIQUE D'UNE P.7
MAGISTRATURE TOGOLAISE UNIE
**Le juge Tchiakoura Sanoka
aux commandes de l'APMT**



AFFAIRE SONKO AU SÉNÉGAL
**L'orage politique
et social s'aggrave**

DÉVELOPPEMENT À LA BASE L'ANADEB et les communes solidaires pour un meilleur pilotage des actions

Le développement d'un Etat doit être mené de manière participative, inclusive avec les com-

la prise en compte de la dimension développement à la base et à l'intégration du concept du

rer cette série d'atelier tenue dans les cinq régions du pays.

Avec l'appui de la Banque mondiale, l'initiative a pour objectif de permettre à l'ANADEB et aux maires d'échanger et d'élaborer de façon participative, la stratégie de collaboration autour des actions du secteur du développement à la base, sans préjudice pour les actions d'intérêt local et pour les orientations nationales en matière de développement.

Selon Katanga Mazalo, Directeur général de l'ANADEB, « l'op-

portunité offerte par l'ANADEB aujourd'hui, c'est celle qui met les communes au cœur du pilotage des actions de développement à la base. Dans ce positionnement, les mairies, plutôt que les CDQ et CVD autrefois, seront les interlocuteurs de l'ANADEB et veilleront au déploiement des initiatives suivant l'approche du développement conduit par les communes. Que ce soit dans l'exercice de vos compétences propres, des compétences partagées entre vous et l'Etat, ou des compétences qui vous sont transférées par ce dernier, les approches d'intervention à la base doivent nécessairement être conformes aux exigences et méthodologies d'interventions définies par l'Etat dans le secteur

du développement à la base. Elles doivent notamment être en parfaite cohérence avec les politiques sectorielles, et être portées par les derniers bénéficiaires eux-mêmes, qu'ils soient à l'échelle d'individu, de ménage, de quartier, de village, de canton, de commune, de préfecture, de région ou de tout le pays ».

Selon les informations, conformément aux réglementations applicables aux collectivités territoriales et aux établissements publics, une convention sera signée entre les parties prenantes pour la conduite des initiatives de développement à la base par les bénéficiaires dans chaque commune.

Valentine BIA



munautes. Conscient de cette dynamique, le Togo a fait d'importants progrès sur le chemin de la décentralisation ces dernières années. Cette prouesse a pour incidence directe le transfert de compétence qui se produit suivant un principe de progressivité, en tenant compte de chaque niveau de décentralisation et de la capacité des collectivités territoriales à les assumer. Dans la perspective de veiller à

« minimum vital commun » dans les politiques plans, projets, programmes ayant cours dans les collectivités territoriales, et ce, suivant les approches méthodologiques instruites par l'Etat, le ministère du développement à la base, à travers l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB) a initié des ateliers régionaux avec les maires. L'étape de Lomé a démarré le mardi 2 mars 2021 pour clôturer

COMMUNE AGOË-NYIVÉ 1 Les administrés pourront désormais mieux profiter des services de la mairie

Le Conseil communal d'Agœ-Nyivé 1 a procédé ce 3 mars 2021, à l'ouverture officielle des locaux de la mairie Annexe à Anomé-Gbonvé, derrière le Lycée d'Agœ-Nyivé. Ceci pour permettre le rapprochement de l'administration de l'administré et contribuer ainsi au renforcement des services rendus. Il s'agit d'offrir à la population l'accès équitable aux services.

Ces bureaux annexes sont composés de bureau du citoyen, d'Etat civil secondaire, de direction des services techniques, de la cellule des marchés publics, du bureau des adjoints au maire et d'une salle de réunion du Conseil municipal.

Dans son allocution de circonstance, le représentant du maire d'Agœ-Nyivé 1, le 1er adjoint au maire, M. Kossivi Badagbon, a signifié que pour sa commune, « replacer l'usager au cœur du service public », ne se limite pas à la création des services. C'est aussi l'instauration d'une démarche qualité, pour une meilleure satisfaction de nos concitoyens, a-t-il fait savoir.

« Ainsi, les bureaux communaux que nous ouvrons ce jour et qui sont composés de quatre services seront animés par une équipe compétente et disponible, renforcée par un récent recrutement d'agents jeunes, dynamiques, pour l'avantage de célérité dans l'exécution des tâches dans l'intérêt de nos administrés » a-t-il déclaré.

Selon lui, l'ouverture des bureaux de proximité facilite les démarches aux administrés. Ils peuvent désormais se rendre dans les bureaux de leur choix pour des formalités administratives, a-t-il indiqué.

« Ils ont la possibilité de nous saisir à travers le bureau citoyen pour des plaintes, des suggestions et des propositions allant dans le sens de l'amélioration des services », a ajouté le 1er adjoint au maire.

Au nom des vaillantes populations d'Agœ-Nyivé 1, le chef canton d'Agœ-Nyivé, Togbui



Immeuble abritant les services annexes de la Mairie Agœ 1



Visite de certains bureaux



Coupure symbolique du ruban

Edmond Kodjo Helu Sedzro IV, a remercié les initiateurs de cette réalisation en l'occurrence le maire pour l'initiative et le préfet pour la validation de ce projet de création des bureaux annexes de leur commune.

« Tout le bénéfice va à la

vaillante population d'Agœ-Nyivé 1 et pour qui les services administratifs seront à leur proximité (actes de naissance, légalisation des documents administratifs, célébration de mariage et autres) », a-t-il fait savoir.

A cet effet, Togbui Edmond Kodjo Sedzro IV a exprimé sa gratitude au chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé qui, selon lui, a beaucoup œuvré pour que la décentralisation soit effective et dont les populations bénéficient des avantages du rapprochement de l'administration de l'administré.

Valentine BIA

JCI TOGO Les programmes du mandat 2021 lancés

Cinq programmes pour le mandat 2021 de la Jeune chambre internationale (JCI), section Togo. C'est en substance, le contenu de l'agenda dévoilé le vendredi 05 mars à l'occasion d'une conférence de presse à Lomé animée par les premiers responsables de cette organisation.

Le Ten Outstanding Young People (TOYP), la JCI Creative Young Entrepreneur Awards

Parmi ces programmes, deux notamment le TOYP et la CYEA sont internationaux selon Bérenger Yao Nanator, Président national mandat 2021 de la JCI Togo.

Les différents programmes, expliquent les responsables de la JCI, seront conduits par les différentes organisations locales de la JCI Togo. Le but de cette initiative, renseigne-t-on, est d'encourager et



Yao Nanator, Président national JCI Togo.

(CYEA), le Best Business Plan Awards (BBPA), le Championnat JCI d'art oratoire et le Championnat JCI de débat constituent les cinq programmes annoncés.

célébrer le talent des jeunes qui se distinguent à travers le monde, un monde dans lequel la JCI se veut novatrice pour un meilleur développement.

Ali Legrand

DIPLOMATIE

La transition malienne au cœur d'une grande rencontre ce lundi à Lomé

La capitale togolaise, Lomé, accueille ce 08 mars 2021, la deuxième réunion du Groupe de soutien à la transition au Mali (GST-Mali).

Selon les informations, le point sur l'état d'avancement des réformes politiques et institutionnelles, l'évolution de la préparation des élections, la situation économique seront au centre des échanges de cette réunion que présidera, sauf changement de dernière minute, le Président Faure Gnassingbé. Les questions humanitaires, de défense et de sécurité du Mali seront aussi naturellement au rendez-vous des échanges, selon les informations.

Il faut préciser que la résolution de la crise sociopolitique née des événements du 18 août 2020 au Mali, a conduit à la mise en place d'un Gouvernement de transition. Pour accompagner les nouvelles autorités dans l'atteinte de leur mission, l'Union Africaine a mis en place le GST-



Mali. Cette deuxième rencontre du GST permettra de faire le suivi-évaluation de la mise en œuvre des conclusions de la réunion inaugurale et le point sur l'état d'avancement des réformes politiques et institutionnelles. Une situation qui nécessite également la présence du secrétaire général adjoint aux opérations de paix des Nations unies,

Jean-Pierre Lacroix, pour rencontrer les responsables togolais. Aussi, cela sera une occasion pour M. Lacroix d'exprimer à son tour, sa gratitude aux Casques bleus togolais pour leur « sacrifice » au Mali ainsi que ses condoléances pour le décès d'un des leur et des blessés lors de l'attaque du 10 février dernier.

La rédaction

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE COVID-19 Les personnes concernées ou non

Si en décembre 2019 la Chine a signalé un nouveau Coronavirus (SARS-CoV2), la situation épidémiologique a rapidement évolué et le virus s'est propagé dans le monde entier, touchant les six régions de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Le Togo depuis le 06 mars 2020 a notifié son 1er cas et mène la lutte contre le coronavirus sur le territoire national à travers la promotion des mesures barrières. Cependant, on assiste à une augmentation des cas positifs et des décès liés à la maladie. Que faire pour venir à bout du mal ? Les autorités du pays et

Quelles sont les personnes concernées par cette campagne ?

Le personnel de santé de première ligne est composé de : personnel des centres de traitement COVID-19 ; personnel des laboratoires de diagnostic COVID-19 ; personnel chargé de la surveillance et de l'investigation ; personnel de structures sanitaires publiques, confessionnelles et privés ; personnel soignant des Forces Armées Togolaises (FAT) ; personnel soignant des entreprises ; personnel des officines de pharmacie ; personnel des points d'entrée (aéroport,



TOGO/RIPOSTE CONTRE COVID-19

Le vaccin contre la pandémie enfin sur le territoire

Comme annoncé par le gouvernement, il y a plus d'une semaine, le vaccin contre la covid-19 est finalement arrivé au Togo hier dimanche. C'est le bureau du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) à Lomé, qui annonçait il y a trois jours, via son compte que le

dans le monde entier. Le Togo recevra son stock de vaccins ce dimanche 7 mars », écrit en substance le bureau de l'UNICEF-Togo sur son compte twitter.

C'est désormais chose faite et le Togo emboîtera la voix des pays amis de la sous-région

que l'UNICEF est l'institution onusienne qui dirige les opérations d'achat et de livraison des vaccins COVAX (Vaccines Global Access), une initiative mondiale co-dirigée par l'Alliance pour les vaccins (Gavi), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Coalition pour

comme partout ailleurs s'interrogent. Dans cet élan, le Togo, tout comme les autres pays de la sous-région a adhéré à la plateforme COVAX en juillet 2020 et participe activement aux discussions sur le processus de développement et d'acquisition du vaccin afin de protéger ses populations. Le Togo a été retenu pour recevoir ce vaccin et c'est dans ce cadre qu'une campagne s'avère importante. Outre l'objectif de ce vaccin quelles sont les personnes qui sont concernées ou non.

port,...) ; Agents de santé communautaires ; Apprenants des écoles de formation de santé. Il y a les personnes à haut risque de la région sanitaire du Grand Lomé composées de : Personnes âgées de 50 ans et plus ; Personnes de moins de 50 ans qui ont des conditions sous-jacentes (affections chroniques et autres facteurs de risque) qui les exposent à un risque de décès plus élevé ; détenus, déplacés/réfugiés.

Est-ce qu'il y a des personnes qui ne doivent pas recevoir le vaccin covid-19 ?

Bien que le vaccin AstraZeneca, soit sans danger pour presque tout le monde, il y a quelques personnes qui ne doivent pas recevoir ce vaccin. Il s'agit de : Femmes enceintes et femmes allaitantes ; Personnes ayant eu un antécédent de réaction allergique systémique grave (choc anaphylactique ou œdème de Quincke) ; personnes ayant eu un antécédent de réaction allergique à une dose précédente de ce vaccin ; personnes souffrantes de maladies infectieuses en phase aiguë (y compris la Covid-19).

Ali Legrand



Togo « recevra dimanche 07 mars 2021 » son stock de vaccin contre le coronavirus. « La vaccination du monde entier contre la Covid-19 sera l'une des plus vastes entreprises

comme le Sénégal, le Ghana, la Côte d'Ivoire qui ont déjà reçu leur produit et qui sont en pleine vaccination sur le continent.

Par ailleurs, il est à noter

les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI) dont le but est d'établir un accès équitable aux vaccins contre la Covid-19.

Ali Legrand

**Pour vos annonces et publicités, contactez-nous
aux: 90213091 / 98 86 65 70**

06 MARS 2020 – 06 MARS 2021/UN AN CONSACRÉ À LA GESTION DE LA COVID-19 AU TOGO

Retour sur les grands axes

Le Togo passait normalement la journée du 06 mars 2020 jusque dans l'après-midi où le pays a sursauté de sa sieste suite au premier cas de coronavirus détecté. Cette nouvelle au goût amer a plongé le pays dans un cauchemar sanitaire qui a nécessité des mesures oxygénées pour s'en sortir. 06 mars 2020 – 06 mars 2021, aujourd'hui un an jour pour jour que le Togo est confronté à la Covid-19. Entre mesures barrières, restrictions diverses et stratégies sociales de relance économique, quel est le reflet de la gestion et du combat mené jusqu'alors au Togo ?

La genèse...

Le 06 mars 2021, Komi Selom Klassou, premier ministre d'alors, a annoncé le premier cas de Covid-19 dans le pays. Il s'agissait d'une Togolaise de 42 ans ayant séjourné en France, en Turquie et au Bénin (11 jours) avant la confirmation de sa contamination au Covid-19. A cette date, il a été signalé qu'elle était traitée de manière isolée et que son état était stable. Le 20 mars 2020, neuf autres cas de coronavirus ont été confirmés au Togo. A cette date, le premier cas, la dame, s'est rétablie, a indiqué le ministère de la Santé.

Sept autres cas ont été confirmés le 21 mars 2020. Le 30 mars 2020, le Togo a enregistré son premier décès. Depuis lors, le Togo est rentré dans un bras de fer avec la pandémie. Le président togolais, Faure Gnassingbé, fraîchement réélu le 22 février pour un nouveau mandat de 4 ans axé autour du social et du capital humain, s'est trouvé dans la responsabilité de prendre des mesures fortes.

Faure Gnassingbé, un discours, un tournant
Alors que nombre de Togolais pensaient que l'annonce du discours était un poisson d'avril, le président Faure Gnassingbé a surpris plus d'un en s'adressant à la nation le 1er avril 2020. Loin d'être un discours d'usage, il a marqué le nouveau tournant pour le Togo en de grandes lignes avec des décisions fortes : Etat d'urgence pour 03 mois à compter du 02 avril 2020 ; couvre-feu de 19h à 06h à partir du 02 avril 2020 jusqu'à nouvel ordre ; gratuité des tranches sociales de l'eau et de l'électricité pour 03 mois. Le transfert monétaire pour les couches vulnérables ; branchement de la TDE à 25000f au lieu de 75000f; réformes fiscales de l'OTR; création de la Force spéciale anti-pandémie (FOSAP) composée de 5000 forces de sécurité pour le



Faure Gnassingbé,
Pdt de la République

maintien de l'ordre; création d'un fonds de solidarité nationale et de relance économique à raison de 400 milliards FCFA.

Entre aménagement et restrictions

Par le truchement de son gouvernement, Faure Gnassingbé a pris une pile de mesures idoines et par ordonnance, après un vote accordé par l'Assemblée nationale togolaise. Le CHR Lomé commune a été aménagé et équipé pour accueillir les cas de Covid-19. Des campagnes nationales de sensibilisation sur le coronavirus et les mesures barrières sont menées avec la contribution des médias. Une dizaine d'hôtels ont été aménagés pour accueillir en quarantaine des cas suspects.

A côté, il y a eu la mise en place d'une cellule de Coordination de la riposte contre la pandémie, la création d'un Conseil scientifique, de la Cellule sectorielle, et des plateformes officielles pour faire l'état de la situation. La fermeture des frontières terrestres et aériennes, la fermeture des lieux de culte et

arrêts des activités sportives, ont été d'autres dispositions prises.

Un plan de riposte agricole Covid-19



Prof Col.
Mohaman Djibril
coordonnateur
national de la
CNGR-C 19

Le gouvernement togolais a initié, en avril 2020, un « Plan de riposte agricole Covid-19 ». Celui-ci est destiné à consolider la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à améliorer le revenu ainsi que les conditions de vie des producteurs agricoles. Ce plan visait à produire 225 000 tonnes de coton, 2 millions de tonnes de

maïs, 140 000 tonnes de soja et 330 000 tonnes de riz.

Le gouvernement a donc lancé un appel à tous les producteurs pour qu'ils se fassent recenser par la NSCT pour les cotonculteurs, et à s'approcher des services déconcentrés du ministère dans leur localité, pour les PME/PMI agrégateurs opérant dans les filières à haute valeur ajoutée comme le soja.

Novissi : plus de 11 668 153 500 F CFA pour plus de 581 130 bénéficiaires... salué à l'international

Initié par le gouvernement togolais, « Novissi » est un programme de transferts monétaires visant à soutenir tout citoyen togolais éligible ayant perdu son revenu en raison de l'adoption des mesures de riposte contre le coronavirus. Le programme vise à fournir aux personnes et familles les plus vulnérables, des soutiens financiers mensuels, tout au long de l'état d'urgence.

Le gouvernement togolais est également venu en soutien, depuis le 27 juin 2020, aux enseignants volontaires, à travers le programme Novissi. Ils sont environ 13 000 enseignants dont 10 753 au primaire et 1 860 au secondaire, à bénéficier des aides financières. 24 500 FCFA par personne pour les femmes et 21

000 FCFA pour les hommes.

Programme de soutien financier mensuel de 12 500 francs CFA pour les femmes et 10 500 francs pour les hommes, Novissi a permis d'enregistrer 1 394 237 personnes. 581 130 d'entre elles ont bénéficié de l'aide, soit 376 108 femmes et 205 022 hommes pour un montant de 11 668 153 500 francs dépensés.

L'initiative a été saluée par de nombreux experts parmi lesquels les Prix Nobel d'économie 2019, Abhijit Banerjee et Esther Duflo. Suspendu pour le dernier mois de juin 2020, le programme « Novissi » a été réactivé au gré des éventuels couvre-feux par zone, comme cela a été le cas récemment dans la région des Savanes.



Plan de riposte au Togo, la théorie des 3 R

Le Togo a adopté un plan de riposte baptisé « 3 R » pour dire riposte, résilience et relance. Précisément, il sert à lutter contre la propagation de la maladie (riposte sanitaire) ; maintenir l'activité économique à un niveau acceptable et renforcer la résilience du secteur privé (résilience) ; redynamiser l'activité économique (relance de l'économie nationale).

Quand le Togo rapatrie ses compatriotes bloqués à l'étranger

Le 23 mai 2020, deux vols spéciaux, en provenance de Koweït City, ont atterri à l'aéroport de Lomé, avec à leurs bords des Togolais bloqués hors du territoire national, pour raison de fermeture des frontières, dans le cadre de la riposte contre le Covid19. Il s'agit de 150 Togolais, résidents ou en voyage en Europe et en Asie au moment de la survenue de la pandémie. A leur arrivée, les passagers ont été testés à l'aéroport, et conduits à l'hôtel, où ils ont été en quarantaine, pour 14 jours, suivant les dispositions prescrites dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus.

Assouplissement surveillé
Le Togo est passé à l'assouplissement des mesures, en fonction des recommandations du conseil scientifique et de la coordination de riposte à travers les statistiques et l'évolution de la pandémie. Ainsi, il y a eu la réouverture des frontières aériennes (l'aéroport), la réouverture partielle des lieux de cultes. La reprise progressive des des activités sportives.

173 milliards déjà mobilisés sur les 400 milliards
Sur les 400 milliards, 173 145 464 839 francs ont été mobilisés à la date du 15 décembre 2020. Le secteur privé national et international et toutes les autres bonnes volontés ont contribué à la riposte avec 3 261 599 238 francs CFA. De fait, au titre de la gestion 2020, l'effort de mobilisation a permis d'inscrire au budget de l'état un montant de 230,4 milliards de francs CFA, ce qui représente un taux de mobilisation de 57,6% pour alimenter le fonds.

Suite à la page 5



L'AUDIENCE

Réception N° 0555 / 19 / 04 / 17 / HAAC
05 B.P. 484 Lomé
Tél : (+228) 90 21 30 91 / 98 86 65 70 / 90 45 78 57
Email : laudience07@gmail.com
Siège : Derrière EPP-Kélégougan

Directeur de Publication : Raymond A. SAMA (alias Ali LEGRAND)

Rédacteur en chef : Valentine BIA
Rédaction : Valentine BIA
Ali LEGRAND

Tirage : 500 exemplaires

Mise en page : Benjamin K. Tchabi

Imprimerie : Direct print

FORMATION PROFESSIONNELLE/COMMANDE PUBLIQUE

Convention tripartite entre l'université de Lomé, l'ARMP et l'ENA

L'Université de Lomé, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et l'École Nationale d'Administration ont procédé à la signature d'une convention le vendredi 05 mars 2021 à 09 heures dans la Salle Gbéassor de la Présidence. A travers cette convention, les trois structures s'inscrivent dans une relation de symbiose institutionnelle afin de répondre efficacement à la problématique de la formation professionnelle centrée sur la commande publique. Les représentants de ces institutions, à savoir le Président de l'UL, le Professeur Dodzi Komla Kokoroko, le Directeur Général de l'ENA, le Professeur Adama Mawulé Kpodar, et le Directeur Général de l'ARMP par intérim, M. Aftar Touré Morou se sont réunis pour concrétiser un partenariat pour la mise en place d'un Master professionnel, à vocation pluridisciplinaire, en commande publique.

D'une part, l'Université de Lomé s'engage, entre autres, à accueillir la formation diplômante et à coordonner toutes les liaisons avec l'ARMP et l'ENA ; désigner un noyau de formateurs ; organiser les enseignements dans les différentes filières suivant les modules de cours de formation convenus avec l'ARMP et l'ENA, fournir à chaque début

d'année académique, un tableau récapitulatif des formateurs ainsi que toutes les pièces administratives attestant de leurs qualifications. D'autre part, l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) s'engage, de son côté, à assurer la tutelle institutionnelle et technique du programme de partenariat ; assurer la supervision de la formation par un suivi régulier du déroulement des formations et en veillant au respect des obligations légales, réglementaires et conventionnelles ; appuyer la mise en œuvre des activités prévues dans la convention de partenariat ; mettre à disposition des personnes-ressources pouvant contribuer à la mise en œuvre des actions de formation ; mobiliser les ressources humaines ayant l'expertise et les aptitudes nécessaires pour l'animation des formations sur les techniques et les bonnes pratiques de gestion de la commande publique ; accompagner l'UL dans l'identification de thèmes de mémoires portant sur la commande publique.

L'École Nationale d'Administration (ENA), pour sa part, s'engage à identifier et faire participer les professionnels de l'administration publique à la mise en œuvre des actions de formation ; participer à la validation des programmes de



De g à d, prof Kpodar, Kokoroko et M. Aftar

cours sur les normes et principes de la commande publique ; participer à l'évaluation des cours dispensés sur les normes et principes de la commande publique ; participer aux débats et conférences publics organisés dans le cadre de la formation ; rechercher et organiser, en collaboration avec l'ARMP, des stages pratiques au sein de l'administration publique au profit des participants à la formation.

Selon les informations, cet accord est d'une durée de cinq (5) ans renouvelables par tacite reconduction. Il marque une nouvelle ère qui met fin au manque de professionnels constaté dans le domaine de la commande publique au Togo ; Il détermine les modalités d'organisation administrative, pédagogique et financière de la formation. Ainsi, pour assurer la réussite de cette initiative commune, un comité de

suivi, un conseil scientifique et une équipe d'animation pédagogique (EQAP) ont été créés. A l'occasion de la signature de la présente convention tripartite, les parties ont réparti les charges en fonction de leurs capacités et de leurs domaines d'intervention. Elles s'engagent à contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs fixés.

La rédaction avec cellule communication UL

06 MARS 2020 – 06 MARS 2021/UN AN CONSACRÉ À LA GESTION DE LA COVID-19 AU TOGO

Retour sur les grands axes

Suite de la page 4

107,5 milliards déjà dépensés. A la date du 15 décembre 2020, les dépenses effectuées dans la lutte contre la pandémie s'élèvent à 107 566 238 507 francs CFA. Dans cette somme, 22 879 470 740 francs ont été consacrés aux mesures de riposte sanitaire. Les dépenses sociales sont évaluées à 32 386 983 014 francs. Elles englobent les transferts monétaires du programme «Novissi», la gratuité des tranches sociales des factures deau et d'électricité, la baisse du prix des produits pétroliers et d'autres actions sociales importantes. D'un autre côté, 52 299 784 753 francs CFA ont été dépensés pour la relance économique. Remplacement de la FOSAP par le Groupe Mixte de surveillance (GSM) anti Covid-19. Pour plus d'optimisation sécuritaire, Faure Gnassingbé a décrété la mise en place le



Groupe Mixte de surveillance (GSM) anti Covid-19, en remplacement de la Force spéciale mixte anti-pandémie (FOSAP).

Le GSM anti Covid-19 est placé sous la supervision de la coordination nationale de gestion de la riposte contre la Covid-19. Il est composé des personnels de forces de défense et de sécurité et des personnes issues de la population civile notamment des volontaires.

Gestion : le Togo 1er de la sous-région et 2e en Afrique. Avec le concours des partenaires techniques et financiers du Togo, Faure Gnassingbé est resté sur le qu'il vive face au coronavirus. A preuve, en matière de gestion de la pandémie, le Togo est classé 1er en Afrique de l'Ouest et 2e en Afrique après le Rwanda, Lowy de Sydney, un groupe de réflexion australien.

Initiative COVAX, le Togo ne rate

pas l'occasion

Pour faire face à la pandémie liée au Covid-19, le Togo a adhéré à la plateforme COVAX en juillet 2020 et participe activement aux discussions sur le processus de développement et d'acquisition du vaccin afin de protéger ses populations. D'après la Cellule sectorielle de la gestion de la crise au Covid19 (CSGC) au Togo, le COVAX est l'axe de travail vaccins du dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la Covid-19.

Le COVAX est co-dirigé par l'Alliance Gavi, la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI) et l'OMS. Son objectif est d'accélérer la mise au point et la fabrication de vaccins contre la Covid-19 et d'en assurer un accès juste et équitable, à l'échelle mondiale. Campagne de vaccination amorcée

Selon les explications de la Cellule sectorielle de la gestion de la crise au Covid 19 (CSGC) au Togo, l'objectif de cette campagne est de permettre au

plus grand nombre possible de Togolais d'être vaccinés le plus rapidement possible contre la Covid-19 tout en veillant à ce que les populations à haut risque soient prioritaires. Cette campagne va se dérouler sur toute l'étendue du territoire national en plusieurs phases de deux tours chacune. La première phase concerne le personnel de santé et la région Grand Lomé. Les dates seront communiquées à chaque phase.

Stock de vaccin du Togo attendu le 07 mars 2021

« La vaccination contre la covid-19 sera l'une des plus vastes entreprises dans le monde entier. Le Togo recevra son stock de vaccins ce dimanche le 07 mars », a tweeté le bureau de l'Unicef-Togo.

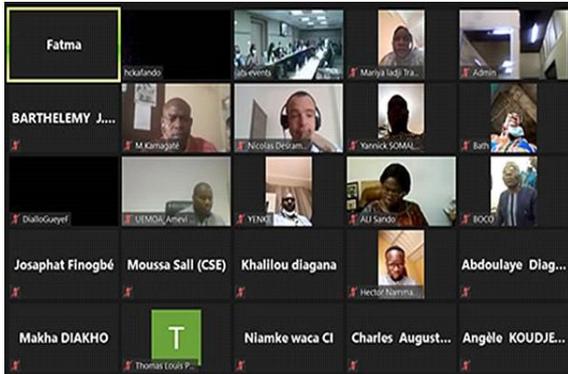
Les efforts consentis par le Togo sur une année consacrée à la lutte contre la Covid-19, n'ont pas été vains. Le bout du tunnel se profile à l'horizon avec le vaccin. Mais en attendant, il est plus que nécessaire de rester focus et respectueux des mesures barrières afin de ne pas noyer toute une année de combat.

La rédaction avec lenouveaureporter

SECTEUR ENVIRONNEMENTAL

Des journalistes des pays de la zone côtière formés sur la gestion du littoral ouest-africain

La problématique de la gestion de l'érosion côtière ouest-africaine préoccupe plus d'un. Elle a été, le jeudi 25 février, au cœur d'un atelier tenu à Dakar par visioconférence et a réuni des journalistes des pays de la zone côtière que sont essentiellement le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sao Tomé, la Mauritanie, le Sénégal et le Togo. Des experts de taille, dont Christophe Déguénon, directeur de l'environnement et des ressources en eau à la commission de l'UEMOA, étaient au rendez-vous.



Vue partielle des participants à l'atelier de Dakar

L'objectif, selon les organisateurs, est d'informer et former les journalistes sur les problématiques des risques dans les zones côtières, des planifications et de l'assainissement en vue d'assurer une meilleure visibilité et permettre une large diffusion des résultats du Programme de Gestion du Littoral ouest Africain (WACA ResIP).

Rôles des journalistes, les thématiques de l'érosion côtière et de la résilience côtière ainsi que des solutions proposées par le WACA au niveau des pays, sont en substance les grandes rubriques qui ont meublé les travaux.

Le Projet WACA ResIP vise le renforcement des capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation des six pays bénéficiaires et la réduction des risques communs auxquels ils sont exposés. Au plan national, au Togo, des efforts sont en train d'être faits dans le cadre de cette gestion de l'érosion côtière.

Des parlementaires togolais outillés sur le projet WACA ResIP

27 députés Togolais ont été formés courant toute la journée du 16 février, dans une banlieue de la capitale Lomé, sur le Projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP). Organisé par le ministère de l'environnement et des ressources forestières, l'activité a pour objectif d'informer et de sensibiliser les élus du peuple de la zone de couverture du projet WACA ResIP en vue de « susciter leur implication effective » dans sa mise en œuvre.

A l'ouverture des travaux,

le ministre Foli-Bazi Katari en charge de l'environnement et des ressources forestières a déclaré que « les plus hautes autorités » togolaises ont un regard « particulièrement attentif » sur la mise en œuvre de WACA ResIP pour le bien-être des populations. C'est dans cet élan qu'il s'est réjoui de la tenue dudit atelier avec la participation effective des parlementaires qui sont appelés à être suffisamment informés et sensibilisés dans le but, in fine, d'apporter leur contribution adéquate dans la bonne marche du projet. WACA est un projet à double volet: volet régional qui couvre 6 pays dont le Togo et le volet national consacré à des activités des terrains sur la zone concernée. L'objectif de développement du projet est de « renforcer la résilience des communautés et des zones cibles dans la zone côtière ouest africaine ». Il couvre essentiellement la région maritime, la préfecture de Haho. Les bénéficiaires, selon les informations, sont multiples: pêcheurs, aquaculteurs, mareyeurs, maraîchers, agriculteurs, reboiseurs, pépiniéristes, ménages qui constituent les bénéficiaires directs d'une part ; et d'autre part les bénéficiaires indirects sont les administrations publiques et privées, organisation de la société civile, collectivités territoriales et secteur touristique. Pour Dr Adou Rahim Alimi Assimiou coordinateur dudit projet, il s'agit dans tous les cas de « juguler le double phénomène d'érosion côtière et des changements climatiques, dans une approche concertée ». En ce qui concerne spécifique-



Des parlementaires et le coordonnateur WacaResIP écoutant attentivement les explications du chef du village Agbavi



ment l'érosion côtière, c'est la localité d'Agbodrafo jusqu'à la frontière Bénin qui est prise en compte par WACA ResIP, précise-t-on.

Des visites guidées des participants sur les sites des villages Agbavi et Gbodjomé ont eu lieu et les parlementaires ont eu à constater les dégâts de l'éro-

sion côtière sur les populations. Ils ont eu à cet effet à échanger avec les dites populations dont le chef du village d'Agbavi.

Ali Legrand

MÉTÉO

L'essentiel sur les résultats de la prévision de la grande saison des pluies dans le Sud Togo

Les résultats de la prévision de la grande saison des pluies dans le Sud Togo sont déjà disponibles. Ces résultats ont été présentés par la Direction Générale de la Météorologie Nationale (DGMN), le vendredi 05 mars 2021, à son siège à Lomé.

Généralement, les prévisions se font en collaboration avec les Experts de la Sous-région ouest africaine. Ainsi, le Centre AGRIMET et le centre AGMAD au niveau du Niger en collaboration avec les Experts de la DGMN au Togo, ont fait, par visioconférence, un atelier, du 22 au 26 février 2021. Au cours de cet atelier virtuel, il a été question d'élaborer les informations météorologiques qui doivent concerner la campagne agricole de 2021. Cette rencontre a permis d'avoir les résultats de la prévision de la grande saison des pluies dans le Sud du pays.

Selon les résultats de cette

prévision, la grande saison des pluies dans le Sud Togo commence à partir de ce mois de mars. Cependant, au cours de la période des mois de mars, avril et mai, « la situation pluviométrique sera normale à excédentaire à l'exception de la Maritime où on aura un léger déficit à tendance normale ». De ses résultats, on peut retenir que durant les mois d'avril, mai et juin, « tout le pays connaîtra une situation pluviométrique très proche de la normale à tendance excédentaire ». Cette année, au Sud Togo, il est prévu un démarrage « précoce à normal dans toute la zone bimodale sauf dans le sud-ouest des Plateaux où la saison aura un début normal dans les Plateaux ». En se référant toujours à cette prévision, les dates de fin de saison tardives à normales sont attendues dans la Maritime. Contrairement dans les Plateaux, la fin de la saison sera précoce à normale. « Il est

attendu cette année, une saison de pluie normale dans les Plateaux et longue dans la Maritime ». « Les séquences sèches seront longues à tendance normales en début et vers la fin de la saison dans toute la zone », peut lire dans les résultats. Selon le Directeur Général de la Météo, Dr Latifou ISSAOU, il y aura des poches de sécheresse qui vont impacter un peu les populations rurales surtout au niveau des différentes variétés. A cet effet, il a conseillé les populations de pouvoir choisir les variétés « les plus résistantes », à savoir l'arachide et le manioc qui pourront résister aux sécheresses pour pouvoir améliorer les rendements. Même si certains pourront dire que la population doit s'attendre à une meilleure saison, le DG de la météo pense que c'est un peu mitigé. Pour lui, ça dépendra des différentes zones précitées. « Dans la région Maritime et dans

la région des Plateaux, il va falloir être beaucoup plus regardant et être beaucoup plus sûr de pouvoir choisir les variétés qui vont pouvoir permettre de résister à ces petites séquences sèches, ces petites pauses de pluie qui vont essayer d'entraîner des effets un peu beaucoup plus néfastes sur les plantes. Les populations doivent essayer d'écouter les conseils de la météorologie, les prévisions quotidiennes que nous élaborons, les populations rurales doivent pouvoir utiliser ses informations pour s'en sortir surtout qu'en début de saison, on aura beaucoup de pause de pluies et en fin de saison, il y aura aussi assez de pause de pluie », a conseillé Dr Latifou Issaou.

Au niveau du bassin du Mono Inférieur, précisément au-dessous du 8ème parallèle nord, dans la prévision, des «

écoulements équivalents à la normale sont attendus ». Mais contrairement dans les bassins du Lac Togo, « des écoulements excédentaires sont attendus ».

Par rapport au Nord du pays, le DG de la météo a fait savoir que pour le moment, il y a certaines pluies qui ont commencé, mais « ces pluies-là ne sont pas destinées pour commencer la culture ». Il a promis qu'ils feront des prévisions pour le Nord du pays et qui seront disponibles à partir de mois d'avril. Au regard des résultats de la prévision de la grande saison des pluies dans le Sud Togo, il est conseillé aux populations surtout agricoles, de promouvoir l'apport de fertilisants et le choix de variétés à haut rendement. Comme conseils encore, la DGMN a demandé de prévenir l'occupation anarchique des zones inondables, en particulier dans les agglomérations ; d'accroître la surveillance sur les cours d'eau et de lancer des alertes.

Par ailleurs, elle a recommandé aux populations de suivre les mises à jour de ces prévisions qui seront faites en fin mars.

La rédaction

DANS LA DYNAMIQUE D'UNE MAGISTRATURE TOGOLAISE UNIE

Le juge Tchiakoura Sanoka aux commandes de l'APMT

L'Association professionnelle des magistrats du Togo (APMT) a un nouveau bureau exécutif. C'était le samedi 06 mars 2021 à Lomé à l'occasion d'une assem-



M. Tchiakoura, Pdt APMT

blée générale ordinaire à laquelle ont pris part les membres venus de différents coins du Togo.

Les conférenciers étaient des

conférenciers à la taille des travaux. Et l'on peut citer, entre autres, le président de la chambre judiciaire de la Cour suprême, M. Bassah ; le Procureur général près la cour des comptes, M. Yaba qui était d'ailleurs le modérateur des débats. L'occasion pour ces praticiens du droit, avant d'élire le nouveau bureau, de parcourir et d'échanger sur le thème de la nouvelle organisation judiciaire ; cela a permis d'éclairer la lanterne des uns et des autres sur ce qu'il faut entendre désormais par « Tribunal de grande instance, tribunal d'instance à compétence correctionnelle, tribunal d'instance à compétence civile »

Il s'agit d'un bureau de treize (13) membres à la tête duquel se trouve Tchiakoura Sanoka. « Nous allons nous atteler à relever les défis de la magistrature dans la



Des membres du bureau

mesure du possible et aller vers la fédération ou l'union de toutes les associations », a déclaré le nouveau élu M. Tchiakoura qui a eu à relever qu'il y a trois associations que compte à ce jour le corps professionnel dont il fait partie. L'Association nationale

des magistrats (ANM) et l'Union syndicale des magistrats du Togo (USYMAT) sont, selon les informations, les deux autres organisations du corps des magistrats. Pour M. Tchiakoura, il est important que ces organisations s'unissent puisque plus l'on est uni plus

on est fort.

L'APMT que préside aujourd'hui Tchiakoura Sanoka a été portée sur les fonts baptismaux le 06 janvier 1996 par Abdou Assouma actuel président de la Cour constitutionnelle.

La rédaction

AFFAIRE SONKO AU SÉNÉGAL

L'orage politique et social s'aggrave

Dans le sillage des conséquences économiques du Covid-19, l'affaire Sonko illustre selon beaucoup, le rejet d'une gouvernance jugée menaçante pour la démocratie.

L'affaire Sonko a été le détonateur de l'expression du rejet d'une gouvernance jugée politicienne, menaçante

pour la démocratie et nocive pour la survie économique de populations dont la grande partie travaille dans l'informel. Au lendemain des émeutes qui ont secoué Dakar jusque dans la soirée du 5 mars, les preuves des violents affrontements entre les forces de l'ordre et la population restent bien visibles : carcasses de voitures brûlées,

maisons incendiées, sièges de médias saccagés, magasins pillés, rues parsemées de pierres, stations-service détruites... « La situation me laisse sans voix », confie Mamy, conseillère commerciale de 34 ans. Depuis deux jours, la tension était palpable dans le pays à la suite de l'arrestation le 3 mars d'Ousmane Sonko, principal leader

d'opposition accusé de viol. Aux dernières nouvelles, les établissements scolaires sont fermés dès ce dimanche pour au moins une semaine au Sénégal.

Les heurts se sont multipliés pour atteindre un cran supérieur ce vendredi avec des émeutes d'une ampleur inconnue depuis plusieurs années. Des scènes de guérilla urbaine se sont produites dans de nombreux quartiers de Dakar, mais aussi dans d'autres villes du Sénégal. Très vite et malgré l'interdiction de rassem-

blement en raison du Covid-19, les forces de l'ordre se sont retrouvées dépassées par la foule de milliers de manifestants qui a répondu à l'appel des partis de l'opposition et les mouvements de la société civile pour une grande marche pour la défense de la démocratie. Le bilan officiel fait état de quatre décès, mais s'élèverait en réalité à au moins six morts, tandis que de nombreux blessés sont à déplorer des deux côtés.

Suite à la page 8

AFFAIRE SONKO AU SÉNÉGAL **Suite de la page 7**

L'orage politique et social s'aggrave

De l'affaire privée aux manifestations...

Les affrontements ont commencé le 3 mars à la suite de l'arrestation d'Ousmane Sonko, principale figure d'opposition. Le député, président du parti politique Pastef-Les Patriotes, fait l'objet depuis février d'une plainte pour « viols répétés » et « menaces de mort » déposée par une employée d'un salon de massage où il se rendait fréquemment. Son immunité parlementaire avait été levée le 26 février. Arrêté pour « troubles à l'ordre public » et « participation à une manifestation non autorisée » alors qu'il se rendait à une convocation au palais de justice de Dakar pour l'affaire du viol, il a aussitôt été placé en garde à vue. Refusant de signer un protocole de liberté provisoire si « les otages politiques » n'étaient pas libérés, une nouvelle convocation est prévue ce lundi à 11 heures. Une autre procédure pour « appel à l'insurrection » a été lancée ce vendredi contre le député de 46 ans.

... qui en disent long du ras-le-bol des populations

Si l'affaire Sonko a d'abord mobilisé dans le camp du leader du Pastef, elle a rapidement dépassé la personne de l'opposant politique. « Sonko est révélateur d'une crise sérieuse accentuée par le Covid-19 qui a accru la pauvreté dans la société sénégalaise. Avec le couvre-feu, c'est impossible de travailler le soir, il n'y a pas d'aides pour manger. On assiste à des émeutes de la faim où les gens pillent les magasins », analyse Alioune Tine, activiste des droits de l'homme et fondateur d'Afrikajom. Au moins 14 magasins de l'enseigne française Auchan ont été dévastés et saccagés par les manifestants. « Je suis employée dans une société française, donc je suis inquiète vu les débordements. Pour certains, la France soutient le président Macky Sall », rapporte Mamy. La frustration et la perte de confiance, notamment des jeunes, à l'endroit du gouvernement traduit un malaise profond. « La bombe a retardement a explosé. Ce sont les oisifs errants, comme les appelés irrespectueusement Macky Sall, qui se retrouvent en grand nombre dans la rue. Beaucoup n'ont pas de qualification, pas d'emploi, mais le président ne fait rien. Nous sommes au ralenti, surtout dans l'éducation qui a besoin de réformes », se désole El Amine, Dakarais de 30 ans. Les manifestations sont aussi devenues les symboles d'une remise en cause de la classe et du

système politique. « L'escenseur est bloqué. L'argent est détenu par une oligarchie corrompue et la justice est à ceux niveaux. C'est cette accumulation qui entraîne un ras-le-bol, ça va au-delà de Sonko », ajoute le chef d'entreprise, qui avait voté Macky Sall en 2012 pour faire barrage à Abdoulaye Wade. Pour lui, Sonko est une alternative qui servirait de rupture avec le système actuel. « On n'a rien à perdre », conclut-il.

Une démocratie malmenée...

Réduction d'Internet depuis jeudi, ordre du préfet de Dakar de gazer les journalistes lors de la manifestation du 3 mars, suspension de deux télévisions à couverture nationale accusées d'avoir encouragé à l'insurrection pour avoir diffusé les manifestations « en bcude » : RSF a dénoncé des atteintes à la liberté de la presse. Plusieurs sièges de

manifestation car il ne faut pas bafouer [leurs] droits ». Depuis ces derniers jours, elle a recommencé à remplir son dossier pour émigrer au Canada. « Un pays où on t'emprisonne pour ton avis, où la justice n'existe que pour les riches... ça ne fait pas chaud au cœur », souffle-t-elle.

... et une opposition qui craint d'être muselée

Ousmane Sonko, qui se présente comme un candidat antisystème, réfute les accusations de viol à son encontre et dénonce un complot politique orchestré par Macky Sall pour l'exclure de la scène politique en vue des élections présidentielles de 2024. « Macky Sall est dans sa logique de réduire l'opposition à sa plus simple expression comme il l'a lui-même dit. C'est déplorables », fulmine Vito, responsable politique du Pastef à Sindia, blessé par une

pouvoir depuis 2012, Macky Sall ne s'est pas encore prononcé sur la question. La Constitution sénégalaise fixe une limite à deux mandats consécutifs, mais l'opposition craint d'être muselée avant qu'il ne soit reconduit. Le gouvernement de son côté rejette toute idée d'arrière-pensée politique derrière ce cas. Selon Abdou Ndiaye, président du mouvement L'Appel de la République, en soutien à la coalition gouvernementale, « cette affaire privée qui se pose sur la place publique doit être réglée par la justice, Sonko est un justiciable comme les autres ».

... face à des manifestants déterminés

La jeunesse est particulièrement mobilisée, les moins de 20 ans représentant 55 % de la population. « On a une génération qui est prête à mourir,

le sens des limites existait. Aujourd'hui, nous sommes dans une escalade de la violence. Tout le monde semble dépassé par la situation », s'inquiète l'activiste. Selon M. Ndiaye, il est urgent de « revenir à la raison pour stopper les dérives et recentrer les discours sur la République ». L'homme dénonce le discours « va-t-en-guerre provocateur et violent [d'O. Sonko] dont le Sénégal n'a pas besoin. Un grand leader doit pouvoir contrôler ses partisans », fustige Abdou Ndiaye.

L'inquiétude internationale et de la société civile

Vendredi 05 mars au soir, l'ONU s'est dit « très préoccupée » et a appelé « à éviter une escalade » dans ce pays d'Afrique de l'Ouest connu pour sa stabilité. Les perspectives d'apaisement semblent pourtant minces. Après être longtemps resté silencieux, le gouvernement s'est adressé au peuple par la voix de son ministre de l'Intérieur dans la soirée du 5 mars. Antoine Felix Abdoulaye Diome a tenu un discours au ton sévère, assurant que « l'État mettrait tous les moyens nécessaires pour ramener l'ordre ». Le ministre a qualifié les manifestations « d'actes terroristes », « de conspiration contre l'État », assurant des poursuites contre les participants. Un discours loir de rassurer Alioune Tine qui craint que « l'irréparable ne se produise. Il faut des décisions, mais le régime continue de rester sur sa ligne de défense et ne lâche pas du lest ».

L'orage politique et social s'aggrave

La mort de quatre personnes, la suspension de deux médias et la multiplication des affrontements rendent la situation de plus en plus périlleuse. Les manifestations se multiplient à Dakar et en province à la suite de la mise en garde à vue d'Ousmane Sonko. Le ténor ne cesse de monter au Sénégal et la situation est de plus en plus périlleuse depuis l'arrestation, ce jeudi, de l'opposant Ousmane Sonko. Le pays a enregistré jeudi un premier décès alors que les autorités ont suspendu deux télévisions privées accusées d'attiser les violences et que des médias jugés proches du pouvoir par l'opposition ont été attaqués dans la soirée. « Il y a un décédé parmi les manifestants à Bignona », en Casamance (Sud), a indiqué à l'AFP un commandant de la gendarmerie. Depuis, trois autres personnes ont trouvé la mort.

Avec lepointafricain



médias sénégalais, notamment des médias pro-gouvernementaux, ont aussi été attaqués par les manifestants. « Ce qui se déroule est dangereux pour la démocratie et un coup dur porté à la liberté d'expression. On n'aurait jamais imaginé cela. La presse se retrouve entravée dans son exercice et en danger », s'insurge Sambou Biagui, le président de l'Association de la presse pour l'entraide et la solidarité (APRES).

Pour de nombreux Sénégalais, c'est donc la démocratie qui est menacée. « Lutter contre l'arrestation de Sonko, c'est aussi défendre la démocratie et la liberté avec une justice pour tous. Avant, j'étais indifférent au Pastef, mais la machination contre lui a eu l'effet inverse de celui recherché : il en sort grandit », raconte Adama, étudiante en master de communication à l'université Gaston-Berger de Saint-Louis, où les affrontements ont été nombreux. Mamy, pourtant peu intéressée par les questions politiques, se dit « presque prête à

grader fumigène lors d'un rassemblement en soutien à Ousmane Sonko début février. Les cas de Khalifa Sall, ancien maire de Dakar, et avant lui Karim Wade, tous les deux éjectés de la scène politique pour détournement financier durant la présidence de Macky Sall, sont dans tous les esprits.

Autre crainte pour la démocratie : la présence supposée d'une milice privée dans les manifestations. « On a des vidéos qui prouvent que le gouvernement a fait appel à des nervis, payés 15 000 francs CFA [23 euros] par jour, pour venir en renfort des forces de l'ordre », assure Vito, qui rapporte également des violences commises par ces hommes de main sans que les forces de l'ordre n'interviennent.

Le camp présidentiel se défend...

En filigrane, c'est aussi la question du 3e mandat qui est au cœur des interrogations. Au

car elle n'a rien à perdre, elle n'a ni horizon ni espoir. Elle cristallise tous les espoirs sur Sonko », souligne M. Tine. Sur les réseaux sociaux, le hashtag #FreeSenegal, informant sur la crise sénégalaise, a été massivement relayé. « Le peuple est déterminé, on veut la libération de Sonko. C'est devenu un problème entre les Sénégalais et le pouvoir, maintenant. C'est maintenant ou jamais, donc ça va continuer. Ce n'est pas encore une révolution, mais ça peut le devenir », affirme Vito, qui a reçu plusieurs menaces de mort pour son engagement politique.

Un risque majeur : l'aspect incontrôlé des manifestations

À la différence des événements de 2012 qui avait empêché un 3e mandat du président Abdoulaye Wade par la victoire de Macky Sall, ces manifestations semblent cette fois incontrôlées, comme en témoignent les nombreuses destructions et agressions en marge des manifestations. « En 2012, il y avait un fort leadership et